

512965-2026 - Mise en concurrence

France – Services de réparation et d'entretien – Exploitation et entretien des installations de chauffage, ventilation, climatisation et production d'eau chaude sanitaire du groupe hospitalo-universitaire APHP Sorbonne Université

OJ S 141/2026 24/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: APHP Sorbonne Université

Adresse électronique: secretariat.cellule-marches@psl.aphp.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Santé

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Exploitation et entretien des installations de chauffage, ventilation, climatisation et

production d'eau chaude sanitaire du groupe hospitalo-universitaire APHP Sorbonne Université

Description: Exploitation et entretien des installations de chauffage, ventilation, climatisation et

production d'eau chaude sanitaire du groupe hospitalo-universitaire APHP Sorbonne Université

Identifiant de la procédure: e56e9173-786e-4620-91ba-2c7404da9359

Identifiant interne: APHPSU26-027

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50000000 Services de réparation et d'entretien

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: La réalisation de la visite conditionne la validité de l'offre. La date limite des visites est fixée au 11/09/2026 à 12h00 La date limite pour toute question est fixée au 14/09/2026 à 12h00 L'exécution du marché sera financé par le budget du groupe hospitalier Sorbonne Université. Le paiement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique, dans les conditions prévues au chapitre 2 "prix et règlement" du cahier des clauses administratives générale - FCS. En application de l'article R.2192-11 du Code de la commande publique relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, le délai de paiement est de 50 jours à partir de la plus tardive des deux dates entre la présentation de la demande de paiement et la décision d'admission des prestations. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement, conformément à la réglementation en vigueur notamment aux dispositions de l'article R.2192-

11 du code de la commande publique relatif à la lutte contre les retards de paiement dans contrats de la commande publique. Ce délai est néanmoins suspendu en cas de rejet de la demande de paiement par l'acheteur à des fins de correction jusqu'à la remise d'une nouvelle facture en bonne et due forme. Au-delà de ce délai global de paiement, le taux d'application sera fixé sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à ces opérations de refinancement majoré de 8 points. Il est possible pour un même candidat d'être attributaire à la fois du lot 1 et du lot 3, ces deux lots n'étant pas incompatibles entre eux. Tout candidat attributaire du lot 2 ne peut se voir attribuer le lot 1 et/ou le lot 3. Tout candidat attributaire du lot 1 et/ou du lot 3 ne peut se voir attribuer simultanément le lot 2.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 3

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Saint Antoine

Description: Exploitation et entretien des installations de chauffage, ventilation, climatisation et production d'eau chaude sanitaire du site de Saint Antoine

Identifiant interne: APHP SU26-027 Lot 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50000000 Services de réparation et d'entretien

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Le montant maximum de la part à commandes est de 1 000 000 € HT sur la durée du marché. Tout candidat attributaire du lot 1 ne peut se voir attribuer simultanément le lot 2. Tout candidat soumissionnant à plusieurs lots incompatibles est tenu d'indiquer, dans son offre, un ordre de préférence pour l'attribution des lots auxquels il candidate. Cet ordre de préférence est établi par lot et doit être formulé de manière explicite et non ambiguë dans les documents de candidature. En cas de classement en première position sur plusieurs lots incompatibles, l'attribution sera réalisée conformément à l'ordre de

préférence exprimé par le candidat. Les lots non retenus au bénéfice du candidat concerné seront alors attribués au candidat classé immédiatement suivant pour chacun des lots concernés, sous réserve que ce dernier satisfasse aux conditions requises. À défaut d'indication d'un ordre de préférence dans l'offre, et en cas de classement en première position sur des lots incompatibles, le Client se réserve le droit de procéder à l'attribution selon l'ordre qu'elle jugera le plus favorable à ses intérêts, sans que le candidat puisse s'y opposer ou prétendre à une quelconque indemnisation.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:
Critère 1 : Valeur technique notée sur 50 points apprécié à partir des 4 éléments suivants : 1. A. Moyens méthodiques, humains, et matériels mis à disposition pour la prise en charge : 10 pts 1.B Moyens humains et matériels mis à disposition par le prestataire pour l'exécution des prestations en phase de régime établi : 15 pts 1.C Eléments méthodologiques liés à la sous-traitant et à l'astreinte : 10 pts 1.D Eléments méthodologiques liés aux prestations en phase de régime établi : 15 pts Critère 2 : Valeur économique notée sur 40 points appréciée à partir des 2 éléments d'appréciation suivants : 2.A Prix forfaitaire : 25 pts 2.B La part à bons de commande jugée selon un scénario : 15 pts Critère 3 : Engagement en faveur de l'environnement et développement durable noté sur 10 points apprécié à partir des éléments d'appréciation et dans le cadre de l'exécution du marché.

5.1.11. Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires: 14/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00)

Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&keyWord=APHPSU&categorie=0&localisations=>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 22/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Deux mois à compter de la notification du rejet de la candidature ou de l'offre.

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: La Pitié Salpêtrière

Description: Exploitation et entretien des installations de chauffage, ventilation, climatisation et production d'eau chaude sanitaire du site de la Pitié Salpêtrière

Identifiant interne: APHPSU26-027 Lot 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50000000 Services de réparation et d'entretien

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Le montant maximum de la part à commandes est de 2 500 000 € HT sur la durée du marché. Le lot 2 est incompatible avec les lots 1 et 3 : tout candidat attributaire du lot 2 ne peut se voir attribuer le lot 1 et/ou le lot 3 Tout candidat soumissionnant à plusieurs lots incompatibles est tenu d'indiquer, dans son offre, un ordre de préférence pour l'attribution des lots auxquels il candidate. Cet ordre de préférence est établi par lot et doit être formulé de manière explicite et non ambiguë dans les documents de candidature. En cas de classement en première position sur plusieurs lots incompatibles, l'attribution sera réalisée conformément à l'ordre de préférence exprimé par le candidat. Les lots non retenus au bénéfice du candidat concerné seront alors attribués au candidat classé immédiatement suivant pour chacun des lots concernés, sous réserve que ce dernier satisfasse aux conditions requises. À défaut d'indication d'un ordre de préférence dans l'offre, et en cas de classement en première position sur des lots incompatibles, le Client se réserve le droit de procéder à l'attribution selon l'ordre qu'elle jugera le plus favorable à ses intérêts, sans que le candidat puisse s'y opposer ou prétendre à une quelconque indemnisation.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Critère 1 : Valeur technique notée sur 50 points apprécié à partir des 4 éléments suivants : 1.

A. Moyens méthodiques, humains, et matériels mis à disposition pour la prise en charge : 10

pts 1.B Moyens humains et matériels mis à disposition par le prestataire pour l'exécution des

prestations en phase de régime établi : 15 pts 1.C Eléments méthodologiques liés à la sous-traitant et à l'astreinte : 10 pts 1.D Eléments méthodologiques liés aux prestations en phase de régime établi : 15 pts Critère 2 : Valeur économique notée sur 40 points appréciée à partir des 2 éléments d'appréciation suivants : 2.A Prix forfaitaire : 25 pts 2.B La part à bons de commande jugée selon un scénario : 15 pts Critère 3 : Engagement en faveur de l'environnement et développement durable noté sur 10 points apprécié à partir des éléments d'appréciation et dans le cadre de l'exécution du marché.

5.1.11. Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires: 14/06/2026 12:00:00 (UTC+01:00)

Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&keyWord=APHPSU&categorie=0&localisations=>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&keyWord=APHPSU&categorie=0&localisations=>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 22/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Deux mois à compter de la notification du rejet de la candidature ou de l'offre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Paris

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Trousseau, Rothschild et La Roche Guyon

Description: Exploitation et entretien des installations de chauffage, ventilation, climatisation et production d'eau chaude sanitaire des sites de Trousseau, Rothschild et La Roche Guyon

Identifiant interne: APHPSU26-027 Lot 3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50000000 Services de réparation et d'entretien

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Le montant maximum de la part à commandes est de 2 000 000 € HT sur la durée du marché. Le lot 3 est incompatible avec le lot 2 : tout candidat attributaire du lot 3 ne peut se voir attribuer le lot 2. Tout candidat soumissionnant à plusieurs lots incompatibles est tenu d'indiquer, dans son offre, un ordre de préférence pour l'attribution des lots auxquels il candidate. Cet ordre de préférence est établi par lot et doit être formulé de manière explicite et non ambiguë dans les documents de candidature. En cas de classement en première position sur plusieurs lots incompatibles, l'attribution sera réalisée conformément à l'ordre de préférence exprimé par le candidat. Les lots non retenus au bénéfice du candidat concerné seront alors attribués au candidat classé immédiatement suivant pour chacun des lots concernés, sous réserve que ce dernier satisfasse aux conditions requises. À défaut d'indication d'un ordre de préférence dans l'offre, et en cas de classement en première position sur des lots incompatibles, le Client se réserve le droit de procéder à l'attribution selon l'ordre qu'elle jugera le plus favorable à ses intérêts, sans que le candidat puisse s'y opposer ou prétendre à une quelconque indemnisation.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Critère 1 : Valeur technique notée sur 50 points apprécié à partir des 4 éléments suivants : 1.

A. Moyens méthodiques, humains, et matériels mis à disposition pour la prise en charge : 10

pts 1.B Moyens humains et matériels mis à disposition par le prestataire pour l'exécution des

prestations en phase de régime établi : 15 pts 1.C Eléments méthodologiques liés à la sous-

traitant et à l'astreinte : 10 pts 1.D Eléments méthodologiques liés aux prestations en phase de

régime établi : 15 pts Critère 2 : Valeur économique notée sur 40 points appréciée à partir des

2 éléments d'appréciation suivants : 2.A Prix forfaitaire : 25 pts 2.B La part à bons de

commande jugée selon un scénario : 15 pts Critère 3 : Engagement en faveur de

l'environnement et développement durable noté sur 10 points apprécié à partir des éléments

d'appréciation et dans le cadre de l'exécution du marché.

5.1.11. Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires: 14/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00)

Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&keyWord=APHPSU&categorie=0&localisations=>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&keyWord=APHPSU&categorie=0&localisations=>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 22/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Deux mois à compter de la notification du rejet de la candidature ou de l'offre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Paris

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: APHP Sorbonne Université

Numéro d'enregistrement: 26750045201928

Adresse postale: Hôpital Pitié Salpêtrière

Ville: Paris 13

Code postal: 75651

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: secretariat.cellule-marches@psl.aphp.fr

Téléphone: 0142176411

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement: 17750005500013

Adresse postale: 7 rue de Jouy

Ville: Paris cedex 04

Code postal: 75181

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: greffe-ta-paris@juradm.fr

Téléphone: 0144594646

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 1e494996-f42c-4f63-af5b-7bfdbe9b441a - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 23/07/2026 14:54:03 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 512965-2026

Numéro de publication au JO S: 141/2026

Date de publication: 24/07/2026